

SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

Èvre – Thau – St Denis

Siège : Syndicat Mixte des Bassins Èvre – Thau – St Denis – Robinets – Haie d'Allot

Ilot de l'Èvre - 2 rue des Arts et Métiers – 49600 BEAUPREAU-EN-MAUGES



Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de l'Eau

15 mars 2022 à 14h30, salle du conseil, mairie Annexe de Beaupréau

1er Collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux : 9 présents / 1 pouvoir

Nom	Prénom	Organisme	Signature
AUDOIN	Dominique	Commune de Montrevault-sur-Èvre	
BACLE	Philippe	Commune de Sèvremoine	
BENOIST	Yannick	Commune de Mauges-sur-Loire	
BERLAND	Yves	Etablissement Public Loire	
BIDET	Antoine	Commune de Chemillé-en-Anjou	
BOURCIER	Corinne	Conseil Départemental du Maine et Loire	
BRANGEON	Marina	Commune de Mauges-sur-Loire	Démission
BRIAND	Benoit	SMIB Èvre - Thau - St Denis - Robinets - Haie d'Allot	
CAILLAUT	Guy	Commune de Mauges-sur-Loire	
DELAUNAY	Patrice	SMIB Èvre - Thau - St Denis - Robinets - Haie d'Allot	
DOUGÉ	Christophe	Commune de Montrevault-sur-Èvre	
GALLARD	Christophe	Commune de Beaupréau-en-Mauges	
GALY	Marie-Christine	Commune de Bégrolles-en-Mauges	Excusée
HAY	Laurent	Commune de Montrevault-sur-Èvre	
LEBRUN	Régis	Commune de Beaupréau-en-Mauges	Pouvoir à Yannick BENOIST
MARSAUT	Maurice	Commune du May-sur-Èvre	
MARTIN	André	Conseil Régional des Pays de la Loire	
THOMAS	Damien	Commune de Beaupréau-en-Mauges	
TIGNON	Jean-Robert	Commune de Saint-Léger-sous-Cholet	

2ème Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées : 6 présents / 1 pouvoir

Nom	Prénom	Organisme	Signature
ROUVRAY	Yves	Fédération de Maine et Loire pour la Pêche et la protection des milieux aquatiques	
CASSIN	Hubert	Syndicat des propriétaires fonciers ruraux de Maine et Loire	
POUPARD	Anne-Marie	Chambre d'Agriculture de Maine et Loire	
Monsieur le Président ou son représentant		Comité Régional de Développement Agricole des Mauges	Pouvoir à An. Poupard
LANGEVIN	Michel	Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire	
LEBOULENGER	Michèle	La Sauvegarde de l'Anjou	
BLANCHARD	Philippe	Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Loire Anjou	
CHARRIER	Claude	Comité départemental de Maine et Loire de canoë-kayak	

3ème Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics intéressés : 2 présents

Nom	Prénom	Organisme	Signature
		Préfet de la région Centre coordinateur du bassin Loire Bretagne ou son représentant	
		Préfet de Maine et Loire ou son représentant	
SCIERS	Viviane	Directeur de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ou son représentant	
CHENAISS	François-Jacques	Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou son représentant	
ROUVEURE	Yvan	Délégué Interrégional de l'Office Français de la Biodiversité ou son représentant	
SALVIAC	Guillaume	Directeur Départemental des Territoires ou son représentant	

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 17

Nombre de membres ayant le pouvoir de vote : 2

Personnel technique présent

- Florence FOUSSARD – Animatrice de la CLE du SAGE Èvre – Thau – St Denis

Le président Christophe DOUGÉ ouvre la séance et commence par rappeler l'ordre du jour de la séance.

1. Présentation et validation de la stratégie territoriale du CT Eau Èvre-Thau-St Denis 2023-2028

Christophe DOUGÉ passe la parole à Florence FOUSSARD qui déroule la présentation.

Michel LANGEVIN voudrait savoir sur quels éléments s'est basé le bureau d'étude qui a réalisé le bilan et le diagnostic pour cibler les masses d'eau prioritaires.

Florence FOUSSARD : le bureau d'étude HARDY Environnement s'est appuyé sur la définition des masses d'eau issue de l'état des lieux du SDAGE 2022-2027. Afin d'obtenir des résultats, on cible en priorité les masses d'eau proches du bon état et sur lesquels des actions permettent rapidement d'atteindre l'objectif.

Yannick BENOIST : le SMiB a souhaité poursuivre la dynamique déjà engagée par le syndicat et recueillir l'appui de tous les acteurs du territoire. Dans ce nouveau CT Eau et sa stratégie sur 6 ans, le SMiB s'est fixé un objectif ambitieux mais réaliste de passer 3 masses d'eau en bon état.

Corine BOURCIER est régulièrement interpellée ces derniers temps au sujet de l'abaissement des ouvrages de l'Èvre, cela inquiète des habitants du territoire qui craignent une baisse des niveaux d'eau dans la rivière.

Christophe DOUGÉ : Pour restaurer la continuité écologique, l'abaissement des ouvrages n'est pas la seule solution. Par exemple, pour l'ouvrage de Raz Gué, il a été réalisé une rivière de contournement sans que cela n'abaisse la ligne d'eau.

Michel LANGEVIN : Il y a beaucoup de questionnements sur la façon de conserver l'eau dans les territoires.

Dominique AUDOUIN : En agriculture, il y a un paradoxe à drainer les terres et à évacuer l'eau qui n'est du coup plus stockée dans les sols, et ensuite on a besoin d'irriguer l'été.

Jean Robert TIGNON : les collectivités ont, elles aussi, longtemps cherché à évacuer l'eau des coeurs de villes et villages, on commence à revenir en arrière.

Viviane SCIERS : il faut raisonner globalement, à l'échelle du bassin versant.

Michel LANGEVIN : il est important d'agir et de donner une image raisonnable pour montrer que l'on cherche des solutions pour garder l'eau dans le territoire.

Yannick BENOIST : sur les travaux des chaussées de l'Èvre, le SMiB sera en effet le bras armé du SAGE. A ce stade, il y a déjà eu des études et il faut compléter les analyses et élaborer différents scénarios mais pour le moment rien n'a été écrit et rien n'est engagé sur un éventuel arasement des chaussées. L'objectif du calendrier que s'est fixé le SMiB s'est de réaliser des premiers travaux en 2023, pour cela, il faut anticiper les études et les procédures réglementaires et commencer dès maintenant.

Jean-Robert TIGNON : dans la stratégie du CT Eau, on se focalise sur 3 masses d'eau prioritaires, mais on pourrait avoir des demandes sur d'autres endroits du territoire. On pourrait aussi penser à faire financer des travaux par des opérateurs privés qui auraient besoin de mesures compensatoires dans le cadre de leurs projets et de leurs dossiers réglementaires.

Yannick BENOIST : le SMiB sera attentif à ça. En lançant l'appel à projet auprès des acteurs du territoire, l'idée était de constituer une banque de données des besoins du territoire.

Christophe DOUGÉ : en effet, c'est du bon sens mais ni la CLE, ni le SMiB, n'ont vocation à faire le travail de recherche de mesures compensatoires des bureaux d'étude et des porteurs de projets. D'autant plus que la CLE sera souvent amenée à donner un avis sur les projets et les travaux.

Après les échanges et le débat, **Christophe DOUGÉ soumet la stratégie du CT Eau Èvre-Thau-St Denis au vote, elle est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

Viviane SCIERS quitte la réunion.

2. Présentation et validation de la feuille de route du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau

La feuille de route du PTGE a fait l'objet d'une présentation et d'un travail en bureau de la CLE le 20 octobre dernier. Cela a donné lieu à quelques modifications de forme et des compléments. Elle a fait l'objet d'une validation technique par la DDT de Maine et Loire (Marc ANDRÉ et Guillaume SALVIAC).

Florence FOUSSARD présente la synthèse de la feuille de route du PTGE.

Michel LANGEVIN : la notion d'autonomie alimentaire introduite dans les objectifs du territoire n'est pas facile à appréhender.

Anne-Marie POUPARD : il ne faut pas opposer les agricultures, mais néanmoins il faut préserver les équilibres du territoire. Elle fait le constat de la diminution de l'élevage, mais pour laisser la place à quoi ?

Christophe DOUGÉ : la volonté du bureau de la CLE était d'inscrire l'autonomie alimentaire comme un enjeu prioritaire.

Yannick BENOIST : c'est important pour le territoire d'avoir cette nouvelle étude car elle va intégrer tous les usages de l'eau, pas seulement agricoles, et qu'on étudiera l'eau de surface, mais aussi l'eau souterraine, ce qui manquait dans l'étude précédente. Il s'agit d'avoir une vision globale.

Christophe DOUGÉ soumet la feuille de route du Projet de Territoire de Gestion de l'Eau du bassin Èvre-Thau-St Denis au vote. Elle est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3. Point d'information : renouvellement de la composition de la CLE

Suite à la démission de Madame Marina BRANGEON représentante de Mauges sur Loire au collège des élus, il est nécessaire que l'association des Maires et Présidents de communautés de Maine et Loire désigne un remplaçant, sur proposition de la commune de Mauges sur Loire. Cette proposition doit être transmise à la préfecture pour la prise d'un nouvel arrêté de composition de la CLE.

Madame BRANGEON était également membre du bureau de la CLE. Lorsque son remplaçant à la CLE aura été désigné, les membres du premier collège devront voter pour un nouveau représentant au bureau.

Yannick BENOIST fait savoir que la désignation d'un nouvel élu de Mauges sur Loire est en cours.

Christophe DOUGÉ lève la séance en remerciant les membres présents pour leur participation et pour la qualité des débats.